TOURISME

OIC/COMCEC-FC/35-19/D(20)

COMCEC

NOTE DU BCC SUR LE TOURISME

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC

Septembre 2019

NOTE DU BCC SUR LE TOURISME

L'industrie du tourisme a une importance particulière tant pour les pays développés que pour les pays en voie de développement. Elle a de multiples liens avec les autres secteurs économiques et elle est liée à plus de 185 activités économiques du côté de l'offre, avec des impacts directs et indirects.

Au cours des dernières années, le tourisme a constamment montré sa capacité de créer des emplois, de stimuler les marchés de capitaux, d'attirer des investissements étrangers, et d'ajouter de la valeur à l'échelle locale, nationale et régionale. Au cours des cinq dernières années, le tourisme a connu une croissance plus importante que celle du commerce mondial. Alors que les échanges mondiaux de marchandises ont enregistré une croissance annuelle de 2-3%, le secteur du tourisme a enregistré 3,5 – 4,5% de croissance annuelle. L'industrie du tourisme a représenté 7 pour cent du total des biens et des services en 2017.[1]

Tendances Récentes dans le Tourisme International

L'industrie du tourisme a continué de croître avec un nombre croissant de touristes. En 2017 l'arrivée des touristes a augmenté de 5,4%, atteignant 1.4 milliards. Soixante-douze millions de touristes supplémentaires ont voyagé en 2018, à comparer à l'année précédente. Le nombre devrait croître de 3% par an pour atteindre 1,8 milliards d'ici 2030.

Les recettes du tourisme international ont également montré une tendance à la hausse. Les recettes mondiales du tourisme international ont atteint US$ 1,45 trillions en 2018, contre 1,34 trillions de dollars en 2017.[2]

Tableau 1. Arrivées de Touristes Internationaux et Recettes Touristiques

	2000	2005	2010	2016	2017	2018
Nombre de touristes (millions)	674	809	953	1.235	1.322	1.401
Variation annuelle (pourcentage)	8.1	5.9	6.5	3.9	7	5,4
Recettes touristiques (milliards de dollars)	495	701	961	1.220	1.332	1.451

Source : OMTNU

La Part du Tourisme International par Région

Au cours des dernières décennies, l'activité touristique internationale a montré une expansion géographique continue et une diversification des destinations touristiques. De nouveaux marchés touristiques ont émergé dans les régions en développement de l'Asie, du Pacifique, du Moyen-Orient et de l'Afrique. Cette expansion rapide de nouveaux marchés a augmenté la concurrence dans le secteur du tourisme. Comme le montrent les figures 1 et 2, la part des destinations populaires traditionnelles comme l'Amérique et l'Europe a diminué en faveur des

[1]OMT des Nations Unies, Faits Saillants du Tourisme, 2019

[2]OMT des Nations Unies, Faits Saillants du Tourisme, 2019

régions du Moyen-Orient, de l'Afrique et de l'Asie-Pacifique en termes d'arrivées de touristes, ainsi que de recettes touristiques.

Figure 1 : Arrivées de Touristes par Région (2000-2018)

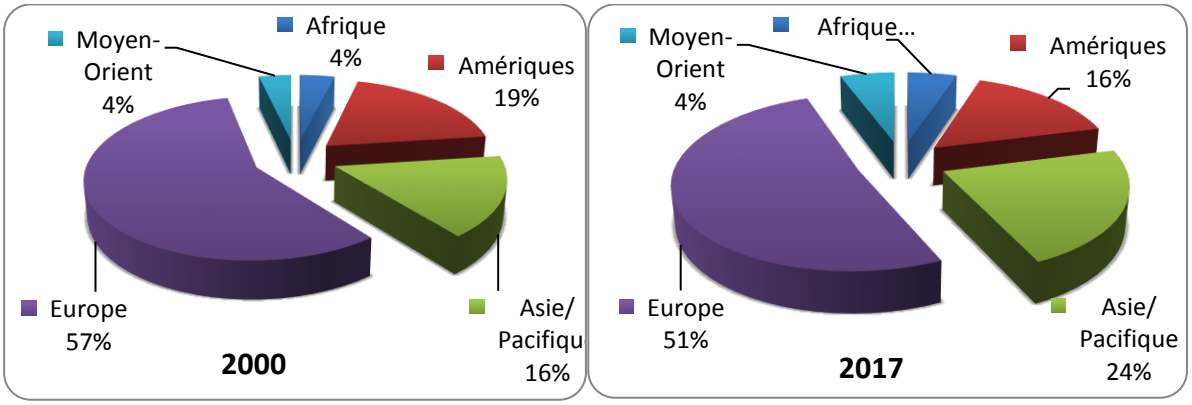

Source : OMTNU

Figure 2 : Recettes Touristiques par Région (2000-2018)

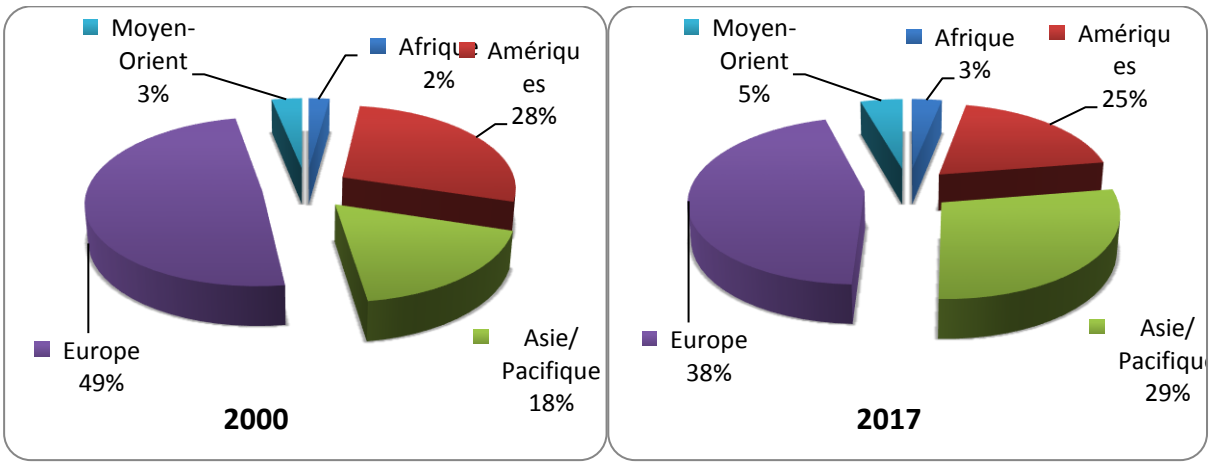

Source : OMTNU

Secteur du Tourisme dans les Pays Membres de l'OCI

Le secteur du tourisme est également un secteur important pour l'OCI en termes de génération de revenues et des contributions à l'emploi. Comme le montre le Tableau 2, selon le Rapport sur l'Impact Économique 2019 du Conseil Mondial des Voyages et du Tourisme (CMVT), la contribution totale des Voyages et du Tourisme au PIB en 2018 s'est établie à 589,3 milliards de dollars (8,8 pour cent du PIB) dans les états membres de l'OCI. Ce chiffre devrait augmenter de 4.5 pour cent (US$222.5 milliards) en 2018. De plus, selon ce rapport, les Voyages et le Tourisme ont généré environ 16.8 millions d'emplois directement en 2017 (2.8 pour cent de l'emploi total) et ce chiffre devrait augmenter de 2.7 pour cent pour atteindre 17.2 millions en 2018. La contribution totale des voyages et du tourisme à l'emploi dans les états membres de l'OCI a été de 44,2 millions d'emplois en 2017 (7,4 pour cent de l'emploi total) et il est prévu que ce nombre atteigne les 59,4 millions en 2029.

Tableau 2 : L'Impact Économique des Voyages et du Tourisme dans les États Membres de l'OCI

OCI	2018	2018 % du total
Contribution totale au PIB (milliards de $)[2]	589,3	8.8
Contribution totale à l'emploi (milliers d'emplois)	44,2	7,3

1-2018 Prix et taux de change constants ; 2-2018 Croissance réelle ajustée en fonction de l'inflation (%)
Source : CMVT, Rapport sur l'Impact Économique, 2018-COMCEC

Au cours des dernières années, l'activité touristique internationale dans les Pays Membres de l'OCI a également enregistré une croissance en termes d'arrivées de touristes d'une part, et de recettes touristiques d'autre part. Au cours de la période 2010-2018, comme le montre la Figure 3, les arrivées de touristes et les recettes touristiques ont augmenté.

***Figure 3 :* Arrivées de Touristes et Recettes Touristiques dans les Pays Membres de l'OCI**

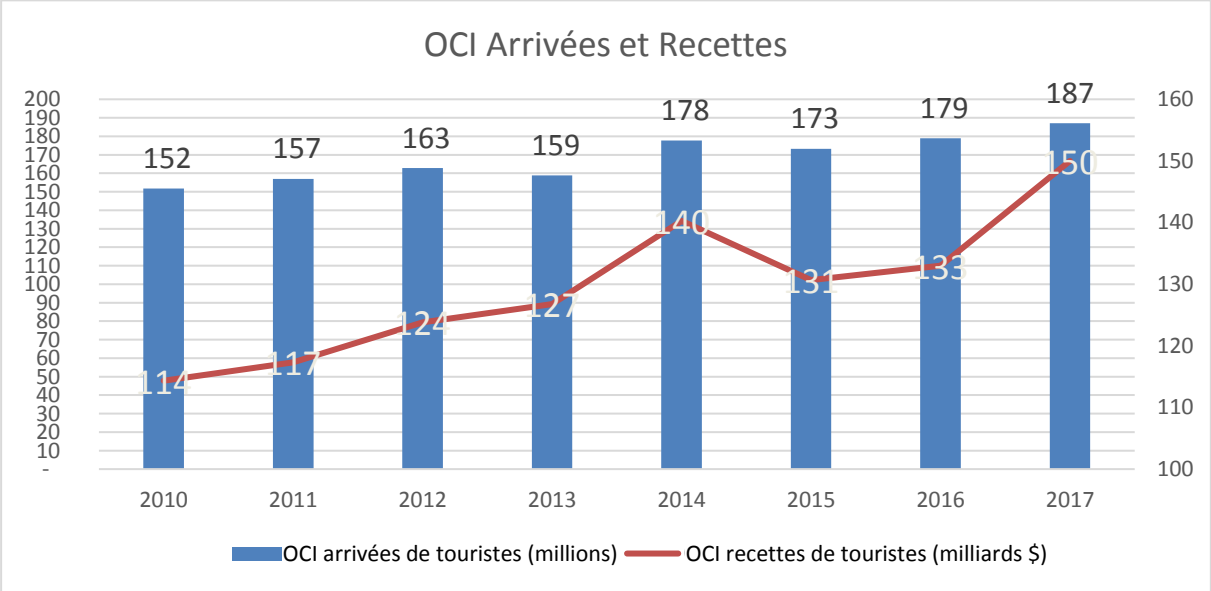

Source : OMTNU et Perspectives 2019 du COMCEC sur le Tourisme

Selon la figure 3, le nombre d'arrivées de touristes dans les Pays Membres a augmenté à 208 millions en 2018, ce qui correspond à 14,8 % des arrivées internationales de touristes au niveau mondial. Les recettes du tourisme international ont atteint 165 milliards de dollars la même année, ce qui correspond à 11.4% de la totalité des recettes touristiques mondiales.

Comme le montre la figure 4, la répartition des arrivées de touristes parmi les États Membres de l'OCI a montré que le tourisme international se concentre dans quelques Pays Membres. En ce qui concerne les arrivées de touristes, la Turquie, la Malaisie, les Émirats Arabes Unis (EAU), l'Arabie Saoudite, l'Indonésie, le Maroc, l'Indonésie, l'Égypte, la Tunisie, l'Iran et l'Albanie figuraient parmi les 10 premières destinations dans l'OCI en 2017, accueillant 160.89 millions d'arrivées internationales.

Figure 4 : Les 10 Premières Destinations Touristiques de l'OCI en termes d'Arrivées de Touristes Internationaux (en milliers) (2018)

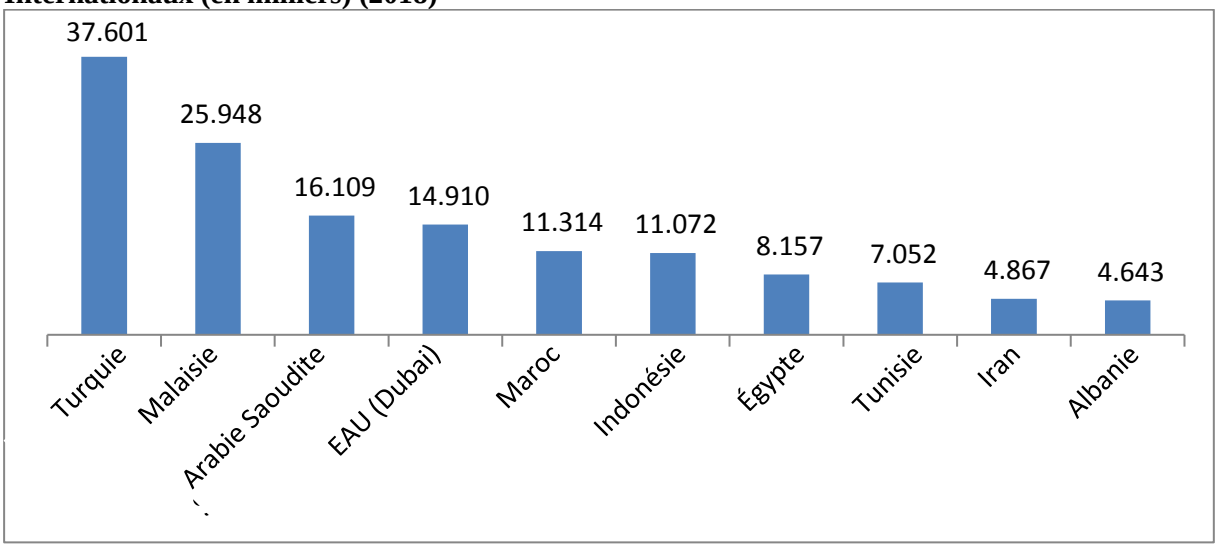

Source : OMT des Nations Unies, Faits Saillants du Tourisme & République de Turquie, Ministère de la Culture et du Tourisme
*** données de 2013*

Concernant les recettes touristiques internationales, les 10 premiers Pays Membres ont gagné US$ 130 milliards en 2018, comme illustrée à la Figure 5.

Figure 5 : Les 10 Premières Destinations Touristiques de l'OCI en termes de Recettes Touristiques Internationales en 2018 (US$ millions)

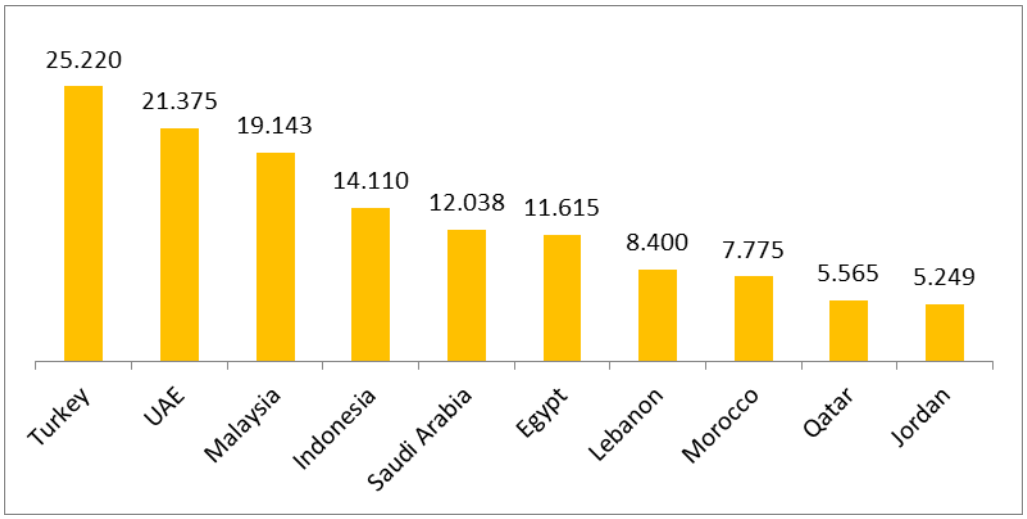

Source : OMT des Nations Unies, Faits Saillants du Tourisme, 2019

Principaux Défis auxquels sont confrontés les Pays Membres dans le secteur du Tourisme

L'industrie touristique n'a pas encore atteint son plein potentiel dans la Région OCI, et certains obstacles subsistent face aux Pays Membres. L'infrastructure de transport dans les pays membres n'est pas adéquate. Par ailleurs, les hôtels dans les pays membres ne répondent pas aux besoins des touristes. De plus, l'industrie du tourisme est vulnérable aux chocs internes et externes.

Puisque le secteur du tourisme est principalement axé sur le secteur public dans plusieurs pays membres, le potentiel des parties prenantes concernées, comme le secteur privé, reste sous-utilisé. Des lacunes dans le domaine touristique empêchent la diversification et une absence de stratégies de marketing, représentent des défis importants à l'industrie touristique dans la Région de l'OCI.

Coopération du COMCEC sur le Tourisme

COMCEC attache la plus grande importance au développement de la coopération dans le domaine touristique entre les pays membres. Tenant compte du problème émergent en matière de gouvernance des destinations, y compris ses aspects de planification, de marketing et de gestion, et de la nécessité de disposer des infrastructures nécessaires dans les pays membres afin de répondre aux besoins des touristes, le COMCEC a consacré trois Réunions du GT (11ème, 12ème, 13ème et 14ème) à ce sujet.

Stratégie de gestion de destinations durables

Depuis la 34ème Session du COMCEC, la 13ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme, s'est tenue le 15 février 2018 à Ankara, Turquie, sous le thème «Stratégies de gestion de destinations durables dans les Pays Membres de l'OCI». Le Groupe de Travail sur le Tourisme a examiné les principaux concepts liés aux stratégies de gestion de destinations durables, ainsi qu'une vue d'ensemble sur le sujet dans le monde et dans l'OCI.

Selon le rapport de recherche préparé pour cette réunion, le tourisme a été l'un des plus importants mouvements de population du monde au cours des dernières années. Mais cela a un coût : avec environ 1,5 milliards de personnes voyageant dans le monde chaque année, leur consommation de ressources naturelles, notamment d'énergie et d'eau, impose de lourdes contraintes sur les ressources. On prévoit que, sans autres interventions visant à assurer la durabilité, la croissance du tourisme entraînera une augmentation de 111% de la consommation d'énergie, de 105% des émissions de gaz à effet de serre, de 150% de la consommation d'eau et de 252% de l'élimination des déchets solides d'ici 2050. Avec des efforts ciblés dans les domaines de l'efficacité énergétique et de l'utilisation de l'eau, de la réduction des émissions et de la gestion des déchets solides, ce scénario pourrait être inversé avec une réduction de 18% de la consommation d'eau, de 44% de l'offre et de la demande d'énergie et de 52% des émissions de dioxyde de carbone. Si elle n'est pas planifiée correctement, la croissance du tourisme peut avoir des effets négatifs sur les atouts naturels, l'environnement et les communautés locales d'une destination.

Le manque de sensibilisation, la priorité accordée aux gains monétaires à court terme sur les questions environnementales et sociales, le manque de coordination entre les parties prenantes

et l'incorporation inadéquate dans des politiques plus larges font partie des principaux défis pour assurer la durabilité du tourisme. Le tourisme durable doit prendre en compte la durabilité écologique, économique et sociale de la destination. Les efforts en matière de tourisme durable devraient viser à préserver le patrimoine naturel et culturel d'une destination, à assurer le bien-être des communautés locales et la satisfaction des touristes. Cela nécessite une gestion efficace des destinations, un suivi continu et la coopération des acteurs du tourisme.

La 13ème Réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme a élaboré les recommandations de politique suivantes :

- Représentation équitable de la participation communautaire en offrant une formation des ressources humaines, des programmes de renforcement des capacités et de certification, en renforçant la chaîne de valeur locale, en intégrant la production locale dans les achats et en minimisant les fuites, en encourageant l'entreprenariat local dans le tourisme, en menant des campagnes médiatiques et en sensibilisant les touristes à la durabilité.
- Identifier les indicateurs de performance clés pour le développement du tourisme durable sur la base des normes internationales et de l'accord sur le changement climatique afin de contrôler les performances de chaque pays par rapport à un ensemble d'indicateurs prédéterminés et d'encourager les actions correctives lorsque les objectifs ne sont pas atteints.
- Identifier les ressources touristiques matérielles et immatérielles actuelles et potentielles en prenant en considération la capacité de charge des destinations, ainsi que de leur protection et de leur survie à long terme, tout en évitant le tourisme excessif.
- Les mécanismes requis (par exemple la contribution volontaire, la taxe de séjour, les taxes environnementales) pourraient être introduits pour financer les activités de développement durable visant à protéger, préserver la qualité de la vie locale et minimiser les coûts liés au tourisme.
- Assurer une planification et une commercialisation efficaces des destinations de manière à ce que l'offre et la demande se rencontrent à un niveau optimal et diversifiées.

Tous les rapports et les présentations soumis au Groupe de Travail sont disponibles sur le site du COMCEC (http://www.comcec.org/en/11th-meeting-of-the-comcec-tourism-working-group/)

Développer des corridors touristiques multi-destinations

Les pays membres de l'OCI partagent des ressources naturelles et culturelles communes qui constitueraient la base du développement de corridors et de marques de tourisme multinationaux. Les divers produits touristiques naturels et culturels de l'OCI sont répartis dans des régions multinationales qui nécessitent une approche globale de la gestion du produit touristique, de la commercialisation de la destination, de la création de marques et de produits partagés ainsi que de l'amélioration de l'expérience des visiteurs. La création de divers corridors touristiques multinationaux potentiels dans l'OCI et leur intégration dans les politiques

de planification et de développement du tourisme de chaque pays déboucheraient sur un développement, une commercialisation et une gestion en commun de ces destinations multinationales et aideraient les pays membres à coopérer et à créer des synergies dans le développement de leur industrie touristique.

Considérant l'importance de ce sujet, le Groupe de Travail sur le tourisme du COMCEC a consacré sa 14ème réunion qui s'est tenue le 31 octobre 2019 à Ankara au développement de corridors touristiques multi-destinations.

Selon le rapport, la présence d'une infrastructure solide est l'un des facteurs de succès essentiels pour l'établissement de corridors. Le développement des infrastructures représente un domaine difficile pour les corridors touristiques multi-destinations (CTMD) de l'OCI, en particulier pour les pays confrontés à des contraintes financières. Il est important de noter que des efforts visant à améliorer la connectivité sont en cours dans certaines régions de l'OCI, ce qui peut améliorer la mobilité des touristes les régions des CTMD. Engager les acteurs locaux et s'assurer de leur soutien pour le corridor est la clé du succès des CTMDC. La planification et la mise en place réussies des projets CTMD nécessitent des recherches approfondies avec l'aide d'experts sur un point de vue historique, culturel et pratique, afin de pouvoir formuler le thème du corridor et d'évaluer ses atouts touristiques potentiels. Le financement est un défi majeur pour les CTMD en général, les CTMD globaux essayant de diversifier leurs sources de financement, externes et internes, afin d'assurer leur durabilité.

Dans le cadre du rapport de recherche mentionné ci-dessus, des visites de terrain ont été effectuées dans le Corridor Touristique de la Route de la Soie (Azerbaïdjan, Ouzbékistan, République Kirghize et Kazakhstan) pour voir les pratiques des pays membres de l'OCI et dans le Corridor Touristique du Danube (Allemagne, Autriche, Slovaquie, Hongrie, Croatie, Serbie, Bulgarie, Roumanie, Ukraine et Moldavie) afin de voir des exemples de pays non membres de l'OCI. Par ailleurs, des recherches documentaires ont été réalisées pour le Corridor Touristique de la Sainte Famille (Égypte, Jordanie et Palestine) pour voir les pratiques des pays membres de l'OCI et pour les corridors touristiques de la sous-région du Grand Mékong (Cambodge, Laos, Myanmar, Thaïlande, Vietnam et de la République Populaire de Chine)) afin de voir des exemples de pays non membres de l'OCI.

À la lumière des conclusions du rapport de recherche, le groupe de travail a souligné les défis suivants :

• L'insuffisance d'efforts de recherche et de collecte de données

• Le développement des infrastructures

• L'assistance nécessaire pour élaborer des thèmes et déterminer les ressources touristiques à inclure

• Le retard dans le suivi des performances par rapport aux meilleures pratiques à l'échelle mondiale

• L'Utilisation limitée de la marque uniforme et du marketing numérique ou de la communication marketing intégrée

• L'insuffisance des sources de financement

Le Groupe de Travail a formulé les recommandations politiques suivantes:

• Planifier les corridors sur la base d'une analyse SWOT approfondie, d'une évaluation de l'infrastructure ainsi que d'une analyse de la valeur sociale, et, identifier les actifs au moyen de recherches menées par des experts.

• Utiliser des modèles de partenariat public-privé pour la planification et la gestion efficaces des corridors touristiques et encourager la participation et la collaboration de tous les acteurs concernés.

• Identifier un ensemble complet d'indicateurs, promouvoir la collecte harmonisée de données relatives au tourisme, ainsi que l'analyse permettant de suivre efficacement la performance du corridor et de prendre en compte la stratégie du corridor pour créer des synergies.

• Améliorer la stratégie de marque et du marketing des corridors touristiques dans les pays membres de l'OCI, notamment par le biais de plates-formes de marketing interactif communes et de contenu généré par les utilisateurs (récits) dans des plates-formes TIC pour créer des marques uniques.

• Créer et diversifier les sources de financement des corridors touristiques afin d'assurer la durabilité de leur gestion et de leur marketing.

Par ailleurs, la 15ème réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme ayant pour thème «Développer le tourisme médical dans les pays de l'OCI».se tiendra le 26 mars 2020 à Ankara.

Quant à la 16ème réunion du Groupe de Travail sur le Tourisme, celle-ci se tiendra le 29 octobre 2020 à Ankara et aura pour thème «Développer le tourisme thermal dans les pays membres de l'OCI».

Financement de Projets du COMCEC dans le Secteur du Tourisme

À travers le Mécanisme de Financement de Projet, le BCC fournit des subventions aux projets choisis qui ont été proposés par les Institutions compétentes et les États Membres de l'OCI et qui sont déjà enregistrés au Groupe de Travail sur le Tourisme.

En 2018, quatre projets ont été soutenus dans la zone de coopération touristique dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC. Le premier projet mis en œuvre par le Ministère de la Culture et de Tourisme du Burkina Faso s'intitulait «Renforcer la résilience du secteur du tourisme face aux crises par la communication». Ce projet avait pour objectif de minimiser l'impact des crises et de raccourcir le processus de relance du secteur du tourisme en tirant parti de la communication. Le programme de formation a été organisé à Ouagadougou avec la participation de la Côte d'Ivoire et du Niger. Le programme de formation a débuté par la conférence sur «La crise dans le secteur du tourisme», au cours de laquelle les fondements de la crise et ses liens avec le secteur du tourisme ont été présentés, et les types de crise ont été discutés. En outre, plusieurs sites patrimoniaux touristiques ont été visités dans le cadre du

projet. Le dernier jour de la formation a été consacré à l'élaboration de la Stratégie de communication de crise. Dans le cadre de ce projet, les stagiaires ont acquis les connaissances nécessaires pour élaborer et utiliser une stratégie de communication de crise pour le secteur du tourisme pendant et après la crise.

Le deuxième projet s'intitulait «Formation à la communication en cas de crise dans le tourisme pour certains Pays Membres de l'OCI». Son objectif était de permettre à cinq États Membres de l'OCI de disposer d'un plan de gestion de crise plus efficace, d'atténuer l'impact de la crise, de raccourcir le processus de relance. Le ministère du Tourisme du Mali a réalisé ce projet qui comprenait un programme de formation en partenariat avec le Burkina Faso, la Mauritanie, le Niger et le Sénégal. La formation portait principalement sur la compréhension des impacts des crises sur le secteur du tourisme et sur la manière de les atténuer. Avec la participation de 25 participants, le programme de formation de cinq jours a donné des conférences sur «Les crises dans le secteur du tourisme», «La gestion des crises : Leadership et équipes» et «Communications de crise - Applications et méthodologies».

Le troisième projet mis en œuvre par le Ministère de la Culture et du Tourisme du Mozambique s'intitulait «Le tourisme communautaire par le biais de la promotion de sites patrimoniaux pour alléger la pauvreté». Le projet a été conçu pour permettre aux communautés locales d'accroître leurs revenus touristiques en mettant en valeur les sites du patrimoine mondial et en renforçant leurs compétences pour la fabrication de produits de bonne qualité. Ce projet consistait en un programme de formation ciblant 32 stagiaires, allant de représentants du gouvernement à des professionnels, en passant par les communautés locales partie prenante de ce sujet, et un atelier de discussion sur la reconnaissance et la compréhension du tourisme communautaire et sur l'utilisation des sites du patrimoine comme instrument pour alléger la pauvreté. Le programme de formation de trois jours s'est concentré sur les recommandations de politique et la feuille de route pour la promotion du tourisme communautaire dans les pays de l'OCI. En outre, un atelier de travail a été organisé pour permettre aux participants de discuter et d'approfondir leurs connaissances sur le tourisme communautaire.

Le dernier projet touristique de 2018 était intitulé «Programme de Formation sur le Développement et la Promotion du Tourisme Favorable aux Musulmans dans les Pays Membres du COMCEC» et mis en œuvre par le SESRIC. L'objectif du projet, visait à augmenter la capacité des représentants gouvernementaux concernés des Ministères/Départements du Tourisme de 13 Pays de l'OCI sélectionnés via un programme de formation au renforcement des capacités. Le projet a été défini en mettant l'accent sur la destination et le développement de l'industrie. Dans le cadre du projet, un programme de formation et une visite d'étude ont été organisés. La visite d'étude a eu lieu à Malatya, en Turquie, dans le but d'explorer la possibilité d'être une destination touristique islamique et d'identifier les besoins du développement de l'industrie. Le programme de formation de deux jours et une table ronde se sont concentrés sur le processus de planification, l'identification des zones de développement du tourisme et des produits, l'élaboration d'un plan d'investissement et le développement des ressources humaines.

En 2019, cinq projets ont été classés dans le domaine de l coopération touristique. Le premier projet intitulé «Organisation de gestion de destination (OGD) : Cadre conceptuel pour l'Azerbaïdjan, le Cameroun et l'Iran», qui sera mis en œuvre par l'Agence nationale du tourisme d'Azerbaïdjan, vise à identifier les ressources touristiques, à évaluer leur potentiel et à développer un modèle conceptuel d'OGD pour les régions isolées d'Azerbaïdjan, du Cameroun et d'Iran. Le projet, conçu à la lumière du thème sectoriel «Organisations de gestion de destinations en développement», consistait à préparer un rapport de recherche sur l'élaboration d'un modèle conceptuel d'OGD pour l'Azerbaïdjan, le Cameroun et l'Iran à l'aide des informations qui seront recueillies lors des recherches documentaires et des visites de terrain dans des pays concernés.

Le deuxième projet s'intitule «Formation des fournisseurs d'hébergement dans les Pays Membres de l'OCI sur les normes de tourisme favorable aux musulmans et la fourniture de services de qualité», conçu conformément au thème sectoriel «Développement de la réglementation du tourisme favorable aux musulmans pour les établissements d'hébergement». Le but de ce projet est de familiariser les prestataires de services d'hébergement en Gambie et dans d'autres Membres de l'OCI avec le tourisme favorable aux musulmans (TFM) et de permettre à ces pays de réglementer leurs établissements d'hébergement conformément aux normes du TFM. Le projet, qui a été mis en œuvre par le Conseil de tourisme de Gambie, consistait en une visite d'étude en Malaisie afin d'apprendre les meilleures pratiques en matière de TFM, un programme de formation aux outils utilisés pour élaborer des normes de TFM pour les établissements d'hébergement et pour permettre aux pays partenaires d'appliquer ces normes dans leurs pays.

Le troisième projet intitulé «Développer un tourisme favorable aux musulmans en Guyane et au Suriname» a été mis en œuvre par le Centre islamique pour le développement du commerce (CIDC) avec le partenariat de la Malaisie, du Suriname et de la Turquie. L'objectif de ce projet était de sensibiliser la Guyane et le Suriname à la technologie de TFM en formant des parties prenantes des secteurs public et privé. Dans ce contexte, il est prévu de mettre en œuvre un programme de formation sur la sensibilisation et le développement de TFM en Guyane et au Suriname.

Le quatrième projet s'intitule «Renforcement des capacités des organisations de gestion de destinations des Pays Membres de l'OCI», également conçu conformément au thème sectoriel «Développement d'organisations de gestion de destinations». Ce projet avait pour objectif de doter les acteurs concernés en charge de la gestion et de la promotion du tourisme de huit pays d'Afrique de l'Ouest des compétences en matière de gestion de destinations en leur proposant un programme de formation riche en contenus. Le projet, qui a été mis en œuvre par le Ministère du tourisme du Mali, consiste en un programme de formation de renforcement des capacités sur les organisations de gestion de destinations destiné aux acteurs concernés dans les pays participants.

Le dernier projet, conçu par le ministère de la Culture et du Tourisme du Mozambique, s'intitule «Améliorer les capacités humaines en matière de tourisme favorable aux musulmans pour la réglementation des établissements d'hébergement dans les Pays Membres de l'OCI». Le projet,

qui visait à permettre aux participants concernés de réglementer les établissements d'hébergement à la lumière des directives du TFM, d'établir une plate-forme d'harmonisation au niveau national pour les produits halal et d'accroître ainsi les capacités institutionnelles des Pays Membres, consistait en un programme de formation destiné aux représentants du secteur public touristique, les tours opérateurs et les agents de voyages sur les directives du TFM.

Autres Activités en Cours

Les autres activités importantes menées dans le cadre du COMCEC dans le domaine du tourisme peuvent être résumées comme suit:

- La 10ème Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) a eu lieu les 5-7 février 2018, à Dhaka/Bangladesh. Le CIMT a approuvé la sélection de Dhaka (Bangladesh) en tant que Ville du Tourisme de l'OCI en 2019 et Gabala (Azerbaïdjan) en tant que Ville du Tourisme de l'OCI en 2020. La Session a également salué l'offre de la République d'Azerbaïdjan d'accueillir la 11ème Session de la Conférence islamique des ministres du tourisme (CIMT) en 2020.
- La 7ème Réunion du Forum du Tourisme du Secteur Privé de l'OCI/COMCEC s'est tenue le 6 mars 2018 à İstanbul, en Turquie, sous le thème « Perspectives pour le Développement du Tourisme Médical dans les Pays Membres de l'OCI ». Le Forum a souligné l'importance de sensibiliser au tourisme médical dans le monde islamique et au-delà. La 8ème Réunion du Forum de Tourisme pour le Secteur Privé de l'OCI/COMCEC aura lieu en 2020 à İstanbul.